



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 279 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que la population connaisse l'existence des services auxquels elle a droit en soutien à domicile et puisse faire appel aux services des auxiliaires en santé et services sociaux (A.S.S.S.) en connaissant leur rôle;

CONSIDÉRANT QU'une motion a été déposée à l'Assemblée nationale en 2018 pour demander une intervention significative du gouvernement, pour une réelle reconnaissance et valorisation de la profession des A.S.S.S. qui est un métier à prédominance féminine et que rien n'a été fait en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la formation DEP en Assistance Familiale et Sociale aux personnes à domicile code (5045) a été abolie en 2019;

CONSIDÉRANT Q'une consultation nationale a été menée auprès des A.S.S.S. du Québec;

CONSIDÉRANT QU les A.S.S.S. sont les yeux, les oreilles et les bras de différents professionnels tels que travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmières, etc. pour ainsi assurer la sécurité, les soins physiques et psychologiques aux prestataires;

CONSIDÉRANT QU le nombre de prestataires a triplé dans la plupart des régions et que rien n'a été fait pour améliorer la situation;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, réclamons que le gouvernement du Québec :

- réintègre au système de l'éducation le DEP code (5045);
- désigne «Auxiliaires en Santé et Services Sociaux» comme nom officiel des détenteurs de ce même DEP;
- prononce publiquement une déclaration afin de présenter l'importance du rôle des A.S.S.S. pour pallier au fait qu'il n'a jamais mentionné les équipes CLSC en contexte pandémique;
- reconnaisse l'importance des A.S.S.S. dans cette lutte.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Catherine Dorion
Députée de Taschereau

2022-02-02

Date de signature de l'extrait